

FOR IMMEDIATE RELEASE

DATE 22 janvier 2008

FOR ADDITIONAL INFORMATION

**Cédric Gründler – Hill & Knowlton pour BSA**

Tél : 01 41 05 44 28 / [cedric.grundler@hillandknowlton.com](mailto:cedric.grundler@hillandknowlton.com)

## **Une nouvelle étude démontre l'intérêt économique de la lutte contre le piratage de logiciels**

*La réduction du piratage de logiciels profite « en cascade » à l'emploi, à la production économique et au secteur informatique*

**PARIS, le 22 janvier 2008** – Une réduction de 10 points du taux de piratage en France, étalée sur les quatre prochaines années, pourrait renforcer le secteur informatique local, générer 14 465 nouveaux emplois bien rémunérés et contribuer à l'économie française à hauteur de 8 907 millions de dollars (6 052 millions d'euros\*), révèle une nouvelle étude publiée aujourd'hui par Business Software Alliance (BSA).

Cette étude indépendante, réalisée à la demande de BSA par International Data Corporation (IDC), note que l'industrie informatique occupe déjà une place majeure dans l'emploi, les recettes fiscales et le produit intérieur brut (PIB) français. En 2011, l'industrie informatique devrait employer en France 505 075 personnes et engendrer 75 814 millions de dollars (51 710 millions d'euros) de dépenses et 74 654 millions de dollars (50 721 millions d'euros) de recettes fiscales.

Une baisse de 10 points du taux de piratage de logiciels – qui est actuellement de 45% en France – exercerait un « effet multiplicateur » qui renforcerait ces retombées économiques en engendrant 14 465 nouveaux emplois supplémentaires, 2 807 millions de dollars (1 907 millions d'euros) de recettes fiscales et 7 287 millions de dollars (4 951 millions d'euros) de dépenses effectuées auprès du secteur informatique local au cours des quatre prochaines années.

*« Quand un pays prend des mesures destinées à réduire le piratage de logiciels, tout le monde en profite »* déclare Éric Beaupaire, porte-parole de BSA France. *« Avec des possibilités d'emplois meilleures et plus nombreuses, un climat des affaires renforcé et sécurisé, et des contributions économiques accrues de la part d'un secteur informatique déjà prospère, freiner le piratage de logiciels apporte des bénéfices tangibles pour les pouvoirs publics et l'économie locale. »*

Selon IDC, chaque euro dépensé en logiciels réguliers s'accompagne de 1,25 euro de dépenses supplémentaires consacrées à des services associés comme l'installation du logiciel, la formation du personnel ou les services de maintenance. Cela profite pour l'essentiel à des services informatiques implantés localement et à des entreprises de distribution – ce qui signifie que la plus grande partie des gains économiques dus à une baisse du piratage de logiciels reste dans le pays.

D'après une étude IDC publiée par BSA en mai 2007, 45% des logiciels pour ordinateurs installés sur des micro-ordinateurs en France en 2006 étaient dépourvus de licence. BSA consacre une grande partie de ses efforts à la sensibilisation des petites et moyennes

entreprises (PME) aux risques et aux conséquences judiciaires de l'utilisation de logiciels non autorisés.

*« Il est important pour les chefs d'entreprise et pour les PME d'agir contre le piratage de logiciels pour ordinateurs afin de réduire les risques économiques et juridiques attachés à l'utilisation de produits sans licence », souligne John Gantz, directeur général des études chez IDC. « Mais le logiciel a une caractéristique exceptionnelle : il est capable de renforcer la valeur d'autres secteurs. C'est pourquoi les pouvoirs publics devraient considérer comme indispensable d'agir contre le piratage de logiciels afin de profiter des avantages économiques apportés par un secteur informatique et logiciel national en bonne santé. Il est clair que réduire le piratage de logiciels apporte des résultats réels, qui aident des personnes réelles à relever des défis réels. »*

À l'intention des gouvernements désireux de bénéficier des retombées économiques d'une réduction du piratage de logiciels, BSA préconise les mesures suivantes :

1. Actualiser le droit national de la propriété intellectuelle conformément aux règles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ;
2. Instaurer des mécanismes puissants pour faire respecter ce droit, comme le requiert l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en particulier des lois anti-piratage rigoureuses ;
3. Consacrer à ce problème des moyens publics significatifs, sous forme d'unités nationales de protection de la propriété intellectuelle, de coopération internationale et d'une formation renforcée pour les responsables locaux ;
4. Améliorer l'éducation et la sensibilisation du public ;
5. Montrer l'exemple en exigeant du secteur public qu'il utilise uniquement des logiciels licites.

La nouvelle étude BSA-IDC, disponible en ligne sur le site [www.bsa.org/idcstudy](http://www.bsa.org/idcstudy), examine les retombées économiques d'une baisse du piratage de logiciels dans 42 pays. La pierre angulaire de cette étude est le Piracy Impact Model (PIM) d'IDC, un modèle de calcul des effets du piratage qui utilise les enseignements des études de marché d'IDC sur les dépenses informatiques et le piratage de logiciels dans le monde entier ainsi que d'autres informations sur les niveaux d'emploi en informatique et sur la fiscalité en rapport avec l'informatique.

\* 1 € = 1,47185 dollars au 31 décembre 2007

###

### **À propos de BSA**

Business Software Alliance ([www.bsa.org](http://www.bsa.org)) est une organisation mondialement reconnue, consacrée à la promotion d'un monde numérique légal et sûr. Elle est le porte-parole de l'industrie mondiale du logiciel et de ses partenaires constructeurs auprès des pouvoirs publics et sur le marché international. Ses adhérents représentent l'un des secteurs d'industrie qui connaissent la croissance la plus rapide dans le monde. Les campagnes de BSA soutiennent l'innovation technologique à travers des actions d'information en faveur de la protection de la propriété intellectuelle, de la cybersécurité, des échanges et du commerce électronique.

En France, BSA regroupe notamment les éditeurs suivants : Adobe, Altium, Attachmate, Apple, Autodesk, Avid, Bentley Systems, Centennial Software, CNC, Corel, MathWorks, Microsoft, Monotype, O&O, Quark, Siemens PLM Software, Solid Works, Symantec, et Tekla.

### **À propos d'IDC**

IDC est le premier groupe mondial de conseil, d'étude et d'organisation d'événements sur les marchés des technologies de l'information, des télécommunications et des technologies pour le grand public. IDC aide les professionnels de l'informatique, les dirigeants d'entreprise et les milieux financiers à prendre des décisions objectives en matière d'achats de technologie et de stratégie d'affaires. Son réseau international de plus de 900 analystes dans plus de 90 pays lui apporte des compétences mondiales, régionales et locales sur les opportunités et les évolutions des technologies et de l'industrie dans le monde. Depuis plus de 43 ans, IDC fournit à ses clients des avis stratégiques qui les aident à atteindre leurs objectifs économiques. IDC est une filiale d'IDG, premier groupe mondial de presse, d'études et d'organisation d'événements dans le domaine des technologies. Des informations supplémentaires sur IDC sont disponibles sur le site [www.idc.com](http://www.idc.com)